ICEM – pédagogie Freinet
10 ch. de la Roche Montigny
44000 NANTES

02 40 89 47 50
secretariat@icem-freinet.org
http://www.icem-pedagogie-freinet.org

Concertation
sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

Contribution de l'ICEM-pédagogie Freinet

État des lieux

La pauvreté est l'un des plus grands des empêchements à apprendre et de réussir dans le système scolaire actuel. En 2018, en France, 3 millions de jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont 1,2 million dans la grande pauvreté. Ces enfants sont en danger humain, social, scolaire.

La France est un des pays de l'OCDE dont le poids de l'origine sociale pèse le plus dans le système scolaire. Nous savons que 5 % des décrocheurs sont des enfants de cadres contre 48 % d'enfants d'ouvriers. Nous savons aussi que 84 % des élèves d'enseignement général et professionnel adapté sont des enfants de familles défavorisées. Le système éducatif français peine à faire réussir 30 % des élèves massivement issus des milieux populaires.

Le plus souvent les enfants de familles pauvres ne sont pas seulement pauvres, ils sont aussi en situation irrégulière ou sans logement ou... et l'enfant cumule les empêchements à apprendre. Comment faire réussir les enfants des familles pauvres dans ces conditions ? Quelle prise en compte de la très grande pauvreté, très grande précarité ? L'École n'est pas à elle seule responsable de l'échec scolaire.

Les empêchements à apprendre sont en lien direct avec l**e droit à la dignité** de toutes les personnes. Tous les droits cités ici doivent non seulement être reconnus mais doivent aussi pouvoir s'exercer véritablement.

Pour apprendre, un enfant a droit à :

- un logement décent, proche de son école, suffisamment grand pour tous les membres de sa famille, dans un bon état sanitaire. Il ne faut plus laisser des familles en errance dans des hébergements d'urgence. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une scolarité stable, à partir d'un habitat stable. Il est extrêmement difficile de construire un parcours d'insertion sans avoir comme base une scolarité primaire et de collège stabilisée ;
- un accès aux soins pour lui même et sa famille ;
- un accès à une alimentation saine, à la cantine et chez lui : offrir la gratuité de la cantine scolaire, oui mais dans de bonnes conditions avec des personnels d'encadrement formés, qualifiés et en nombre suffisant pour assurer un temps éducatif lors des repas pris à l'école ;
- un accès à des éléments culturels qui lui permettront de construire sa propre culture au cours de sa trajectoire singulière, dans le respect de la culture familiale mais aussi avec les apports culturels de ses lieux de vie (école, loisirs, etc.) ;
- un matériel scolaire individuel simple et fonctionnel, fourni par l'établissement.

Tout enfant à droit à l'éducation, à la scolarisation, même les enfants pauvres ET en situation de handicap, même les enfants de parents SDF, même les mineurs étrangers, « isolés », « non accompagnés » ou issus de familles en situation irrégulière, même les enfants du voyage, même les enfants de parents « sans droits », « dublinés » et tous les « extra-territoriaux » qui subissent la sectorisation comme un rejet.

Pour les jeunes migrants mineurs isolés, il s'agit de respecter l'obligation de mise à l'abri de toute personne se réclamant mineure et isolée comme prévu dans la loi du 14 mars 2016.

L'école est un service public pour TOUS les publics.

Aussi, pour rendre l'École plus juste, il est nécessaire de penser sur deux axes complémentaires :

1. des actions sociales et de santé permettant aux enfants de vivre sereinement à l'école et d'être disponibles aux apprentissages.
2. une organisation pédagogique repensée pour un système éducatif qui ne soit pas exclusivement concentré sur le tri et la sélection des meilleurs.

■ L'ICEM-pédagogie Freinet peut apporter des éléments concrets de propositions dans ces deux axes.

1. Dans le domaine des actions sociales et de santé

Il faudrait faciliter les démarches, accompagner les familles dans la recherche d'une stabilité permettant à l'enfant, au jeune de se sentir sécurisé. Pour cela :

- **Besoin urgent de constructions de logements sociaux**

  Il ne faut plus laisser des familles en errance dans des hébergements d'urgence. Les familles en grande précarité sont parfois logées dans des hotels sociaux, parfois très éloignés du lieu de scolarité de leur enfant... et on ne pense pas à payer le transport, ce qui entraine des situations de déscolarisation, une grande fatigue et beaucoup de temps perdu dans les transports.

  Il y a urgence du logement. Nécessité d'un grand plan de constructions de logements qui fasse que toutes les personnes vivant sur le sol français aient un endroit pour dormir la nuit et puissent bénéficier d'un logement salubre permettant aux familles de vivre à égale dignité avec tous.

- **Création d'une réelle mixité sociale**

  Souvent, ce sont les territoires les plus déshérités qui accueillent les pauvres. La mixité sociale est l'affaire de tous. Elle est d'un profit considérable à ceux qui sont en difficultés et profite aussi à ceux qui réussissent bien.

  Il faudrait respecter les quotas de logements sociaux des communes, travailler en lien avec l'Éducation Nationale, respecter la carte scolaire dans les zones urbaines, protéger les petites écoles dans les zones rurales, ...

- **Scolariser tous les enfants**

  La scolarisation des enfants est obligatoire, y compris pour ceux qui n'ont pas de domicile (rappel fait par le défenseur des droits – rapport droits de l'enfant 2016). Il faut imposer aux autorités territoriales d'accueillir la totalité des élèves vivant sur leur territoire y compris ceux y vivent illégalement. Aucun enfant ne doit se retrouver exclu de dispositifs scolaires et sociaux auquel il a droit (voir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant).

- **Pouvoir bénéficier de soins médicaux réguliers et appropriés**

  Les visites médicales à l'école maternelle devraient permettre de faire bénéficier aux enfants de soins gratuits à tous par des dépistages réguliers. Or, les médecins scolaires ont de nos jours des zones très étendues ne leur permettant pas d'intervenir de manière régulière. Il n'y a plus de visites médicales sauf en cas d'urgence. Il n'y a plus de dépistage par le médecin scolaire.

  Il existe une grande disparité des équipements de soins CMP (centre médico-pédagogique), CMPP (centre médico-psycho-pédagogique), CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce) sur les territoires, entre territoires urbains et ruraux. Ces structures sont trop peu nombreuses et plusieurs mois voire années d'attente ne sont pas rares ! De plus, au sein des territoires urbains, des disparités fortes existent aussi et c'est souvent dans les communes qui en ont le plus besoin qu'il y a le moins d'équipements de santé.

  Il faudrait :

  - permettre un accès aux soins appropriés et proches pour lui même et sa famille, sur le plan physique (avec accès à des spécialistes comme dentiste, ophtalmo, ORL, etc.) mais aussi sur le plan mental ;
  - constituer un réseau de soins gratuits, comprenant des psychomotriciens, des orthophonistes, des pédopsychiatres dans des CMP et CMPP, appuyés sur un réseau de prévention et de dépistage des PMI et de la médecine scolaire ;
  - contribuer à la formation des professionnels (enseignants, AVS) sur la problématique de la souffrance psychique ;
  - enrichir le maillage des différentes structures, afin de répondre au plus près aux attentes des familles.

- **Prévenir les ruptures de vies des jeunes**, en particulier de ceux qui sortent des dispositifs de protection de l'enfance. De nos jours, les enfants souvent vivent chez leurs parents jusqu'à 25 ans, voire davantage. On ne peut plus imaginer que les jeunes qui sortent de l'ASE soient « lâchés » à 18 ou 20 ans. L'accompagnement doit diminuer progressivement, jusqu'à ce que le passage réel à l'âge adulte se soit opéré (domicile autonome, travail stable).

- **Créer des « foyers de jeunes »** partout où il existe des jeunes à la rue, afin de leur permettre un habitat collectif et un accompagnement social réfléchi pour leur tranche d'âge. Celaavec l'appui des organisations d'éducation populaire pour gérer les loisirs et la médiation vers des cours de promotion sociale qualifiante.

- **Favoriser tout ce qui fera lien** entre les droits et l'exercice de ces droits par tous les enfants sans exception.

2. Dans le domaine de l'École

- **Créer une organisation pédagogique repensée pour un système éducatif** pour tous et toutes qui ne soit pas exclusivement concentré sur le tri et la sélection des meilleurs, qui encourage et valorise l'enseignement technique lorsqu'il est véritablement choisi.
- **Faire des écoles, des collèges et des lycées de véritables lieux de vie,** dans lesquels les savoirs sont appris, mais aussi confrontés, mis en perspectives, …
  - Exercer sa citoyenneté à travers une démocratie en action, à l'école ou dans des associations d'enfants et à travers la connaissance de ses droits. Notre mouvement pédagogique promeut le « conseil d'enfants » dès le plus jeune âge, afin de cogérer les espaces de travail scolaire à la mesure des capacités des enfants, dès la maternelle (gestion de l'association coopérative de l'école, organisation des jeux dans la cour de récréation, …).
  - Exercer sa pensée grâce par exemple à des « ateliers philo » qui permettent aux enfants de réfléchir à l'engagement, aux valeurs, dans un cadre laïc. Les enfants devraient avoir des cours de philosophie dès le début du collège, et faire de l'heure de vie de classe un temps de réflexion et d'organisation.

    L'ICEM-pédagogie Freinet a sur ces questions une expertise éprouvée, des travaux de recherche, des guides pédagogiques et des sessions de formation.
- **Permettre et favoriser une pédagogie de la réussite, non discriminante** qui lui permettra
  - de s'exprimer en exerçant tous les langages mis à sa disposition (langues orales, écrites, langages artistiques, mathématiques, ...) ;
  - de comprendre et d'agir sur son environnement ;
  - de développer son imaginaire ;
  - d'exercer sa pensée et sa citoyenneté.
- **Développer la coéducation :** redonner confiance, établir des liens de proximité, créer des passerelles entre l'école et la famille.

  Certains principes établis avec les élèves peuvent se reporter aux relations avec les parents : coopération, respect de l'autre, possibilité d'expression, explicitation des cadres. L'enfant quel qu'il soit, est reconnu et respecté comme une personne libre, capable d'apprendre et de s'exprimer, au sein de cadres pédagogiques explicites.

  De la même façon, le parent quel qu'il soit, est reconnu et respecté en adulte libre, d'égale dignité, capable d'éduquer et de dialoguer au sein des cadres co-éducatifs explicites qui lui sont proposés.

  Ainsi peut se construire une « parité d'estime » qui permettra à chacun de reconnaître la compétence de l'autre et de gérer les éventuels désaccords et les inévitables tensions, dans le non-jugement mutuel.
- **Affirmer l'importance de l'école maternelle à 2 ans dans les bonnes conditions d'accueil**
- **Permettre une formation professionnelle gratuite pour tous ceux qui n'ont pas validé un diplôme professionnel**

  En effet, en raison de parcours de vie chaotiques, certains enfants sortent du système sans aucune qualification, ils doivent pouvoir accéder à une « deuxième chance », dans le cadre de l'école publique et non dans le cadre d'initiatives souvent privées limitées au bon vouloir local.
- **Reconstituer l'aide des RASED**

  On peut constater les dégâts faits par la suppression des RASED ... A ce jour, un tiers des personnels RASED subsiste. C'est insuffisant.
- **Soutenir les enseignants**

  Il reste à faire un gros travail à faire en politique de ressources humaines, pour ne pas placer, dans les zones où sont concentrées les populations les plus défavorisées, les personnels les moins formés, ceux qui ne sont pas titulaires.
- **Disposer dans chaque circonscription d'un nombre suffisant d'enseignants remplaçants** non seulement pour les congés maladie mais aussi pour les formations.
- **Faciliter le travail de la direction d'école**

  Le travail de direction est devenu très difficile. Là encore du personnel formé et pérenne serait essentiel pour pouvoir assurer la bonne marche de l'école. Les directeurs doivent apprendre à travailler en équipes pluridisciplianaires. Ils sont aussi la clé de voute de la relation école-familles. Ils ont besoin pour cela de temps et de formation.

- **Améliorer la formation des enseignants**
  - par une connaissance des différents milieux sociaux (les enseignants n'habitent plus le quartier où ils enseignent) et des problématiques, des enjeux dans les relations école-famille ;
  - par une connaissance des pédagogies favorisant l'entraide, la coopération ;
  - par une connaissance des partenaires de l'école, des éducateurs, des partenaires de l'éducation populaire ;
  - par une connaissance des expériences en coéducation, leur permettant d'animer des espaces de coéducation à l'école ;
  - par une connaissance et la possibilité d'un travail en commun entre 1er degré , 2nd degré et université.

- **Permettre et encourager la création d'équipes dans les écoles**
  - Favoriser la possibilité de travailler en équipes,
  - Préserver le dispositif "Plus de maitres que de classes",
  - Pouvoir travailler en classe multi-niveaux,
    Être reconnu en tant qu'enseignant chercheur travaillant en équipe pédagogique avec une plus grande autonomie dans la définition du fonctionnement de l'équipe, des projets, des recherches.

- **Rester vigilant sur les modes d'évaluation** : la plus grande prudence est de mise pour tous les fichages des élèves, qu'ils soient administratifs (base élèves) ou « pédagogiques » (LSUN). Toute évaluation doit être menée avec discernement dans le but essentiel d'aider l'enfant à grandir. Attention aux outils pérennes qui peuvent porter préjudice même utilisés avec modération pour ne rien dire d'une utilisation abusive aux mains d'idéaux extrêmes. Aucune trace ne doit perdurer en dehors de celles remises à la famille car ce sont toujours les enfants des familles pauvres qui subissent les conséquences de ces fichages, comme ce sont eux qui subissent les orientations « par défaut », non désirées...

Il faut aller regarder sur le terrain, en réel, l'application des lois !

Parfois les lois se succèdent mais les crédits ne sont pas reconduits ou bien une bonne disposition est prise mais les conditions ne sont pas remplies pour en permettre un bon déroulement...

■ La pédagogie Freinet propose des réponses à ces problématiques.

Elle lutte contre l'exclusion et l'échec scolaire des enfants de milieu populaire, ceux dont les parents sont le plus "éloignés de l'école"mais elle guide vers la réussite tous les enfants de tous les milieux, en appui à la diversité et à la mixité sociale.

Une étude menée sous la direction d' Yves Reuter, avec une équipe du laboratoire Théodile de l'Université de Lille, a permis de mesurer les effets de la pédagogie Freinet en milieu populaire : **"UNE ECOLE FREINET – Fonctionnements et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire"**, aux Éditions l'Harmattan, expérience menée à l'école de Mons en Baroeul en REP dans la banlieue lilloise, sur 5 années de recherche, de juin 2001 à septembre 2006.

Il apparait, en bilan de l'expérience, que "les phénomènes de violence tendent à diminuer"; "les élèves à problèmes" ou "en souffrance" semblent mieux s'intégrer en étant sollicités au même titre que les autres; "les rapports à l'école, au travail, aux apprentissages, aux savoirs évoluent de manière positive". "Le passage en sixième ne s'avère pas particulièrement problématique".

Par ailleurs, "des effets intéressants peuvent aussi être constatés chez les enseignants de cette école"; "du côté des parents ont été constatés également des évolutions positives (amélioration des relations, investissement plus important comme parent d'élèves)" - *extraits des pages 245 à 248*.

Autre document sur la même école, école Hélène boucher de Mons en Baroeul, le film documentaire récent : ***Vivement l'école !*** Documentaire de 50 minutes - diffusé par France 3 Pas de Calais le 05/02/2018 à 23 h 45 - disponible en "Replay" à l'adresse :
https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/emissions/les-documentaires-de-france-3-nord-pas-de-calais/documentaire-vivement-ecole-1414373.html

Quelques éléments pour dire ce qu'est la pédagogie Freinet...

La pédagogie Freinet est centrée sur l'humain et vise un travail d'émancipation. Elle est un outil de lutte sociale pour œuvrer à la transformation de l'École, de la maternelle à l'université, et de la société.
Elle développe des démarches naturelles d'apprentissage par tâtonnement expérimental. Partant de la culture première des enfants, du milieu, elle les incite à être auteurs, au sein d'un groupe de travail coopératif et bienveillant. La diversité est vécue comme une richesse.

Elle permet aux enfants, aux jeunes de s'organiser, d'élaborer des projets, de prendre des décisions communes, de participer à la vie démocratique (conseils coopératifs de classe, d'école, ...).
Elle s'appuie sur l'expression-création et ouvre les enfants sur la rencontre des autres au travers de projets motivants : correspondance, journal scolaire, recherche documentaire, préparation d'un spectacle, video…

Pour plus de précisions : https://www.icem-pedagogie-freinet.org/une-education-populaire-en-pratique
Des videos de classe Freinet : https://www.icem-pedagogie-freinet.org/concretement-en-classe%20

Qui sommes-nous ?

L'ICEM-pédagogie Freinet (Institut Coopératif de l'École Moderne) anime un réseau de 80 associations départementales et 4 associations régionales réunies autour des valeurs de la Charte de l'École Moderne pour la défense, la diffusion et le développement de la pédagogie Freinet.

Certains établissements des 1er et 2nd degrés de l'enseignement public fonctionnent avec des équipes Freinet, comme par exemple l'école Hélène Boucher de Mons en Baroeul.

L'ICEM-pédagogie Freinet est agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'association complémentaire de l'enseignement public et par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative au titre de la jeunesse et de l'éducation.

L'ICEM-pédagogie Freinet peut être force de propositions auprès de la délégation interministérielle pour débattre et approfondir ces actions.